

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 21 AOUT 1849.

LETTRÉ DE M. DONOSO CORTÉS.

SUR L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE.

M. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas, ministre plénipotentiaire de la reine Isabelle à Berlin, prononça le 4 janvier dernier dans le congrès espagnol un discours mémorable que la plupart des feuilles catholiques françaises ont reproduit depuis presque en entier. Une correspondance s'étant engagée entre M. Donoso Cortés et M. de Montalembert au sujet de ce discours, il a été donné communication de la lettre suivante qui complète admirablement la pensée du discours. Ceux qui n'aiment à juger, du point de vue catholique, les révolutions sociales et politiques et trouveront le plus grand intérêt. La traduction a pu ôter quelque chose à la beauté de l'original; mais on reconnaîtra bien vite néanmoins dans cette production, d'ailleurs fugitive et confidentielle, le cachet d'un des écrivains les plus élégants de la Péninsule:

Berlin, ce 26 mai 1849.

Monsieur le Comte,

Les sympathies d'un homme tel que vous, sont la plus belle récompense terrestre des humbles efforts que l'ai faits pour relever à sa juste hauteur le principe catholique, conservateur et vivificateur des sociétés humaines. Mais je ne répondrais pas dignement à ces sympathies dont je suis si fier, si je ne me présentais pas à vous tel que je suis, ou tel que je crois être, avec la vérité sur les lèvres et le cœur sur la main. Cela me paraît d'autant plus nécessaire que je n'ai pas eu jusqu'à présent l'occasion de dire tout ce que je pense sur ces graves problèmes qui préoccupent aujourd'hui les esprits les plus éminents.

La destinée de l'humanité est un mystère profond, qui a reçu deux explications contraires: celle du catholicisme et celle de la philosophie. L'ensemble de chacune de ces explications constitue une civilisation complète. Entre ces deux civilisations il y a un abîme insurmontable, un antagonisme absolu. Les tentatives faites pour amener entre elles une transaction ont été, sont et seront toujours vaines. L'une est l'erreur, l'autre est la vérité; l'une est le mal, l'autre est le bien. Il est nécessaire de faire entre elles un choix suprême, et ce choix fait, de proclamer l'une et de condamner l'autre dans toutes ses parties. Ceux qui flottent entre elles deux, ceux qui acceptent les principes de l'une et ses conséquences de l'autre, les écolastiques, enfin, sont condamnés irrémédiablement à l'absurde.

Je crois que la civilisation catholique contient le bien sans mélange de mal, et que la civilisation philosophique contient le mal sans mélange de bien.

La civilisation catholique enseigne que la nature de l'homme est corrompue et déchue d'une manière radicale dans son essence et dans tous les éléments qui la constituent. Dans sa corruption, l'entendement humain ne peut inventer la vérité ni la découvrir; mais il la voit quand on la lui présente; dans sa corruption, la volonté ne peut vouloir le bien ni le faire sans secours, et ce secours ne lui vient que quand elle est assujettie et contenue. Ceci étant, il est clair que la liberté de discussion conduit nécessairement au mal. La raison humaine ne peut voir la vérité si une autorité inflexible et enseignante ne la lui montre. La volonté humaine ne peut ni vouloir ni faire le bien, si elle n'est réprimée par la crainte de Dieu. Quand la volonté s'émancipe de Dieu et quand à raison s'émancipe de l'Eglise, l'erreur et le mal régnent sans obstacle dans le monde.

La civilisation philosophique enseigne au contraire que la nature de l'homme est une nature parfaite et saine; saine et parfaite dans son essence et dans les éléments qui la constituent. Etant sain, l'entendement de l'homme peut voir la vérité, la discerner, la découvrir. Etant sain, la volonté veut le bien et le fait naturellement. Cela supposé, il est clair que la raison, abandonnée à elle-même, arrivera à connaître la vérité, toute la vérité; et que la volonté, par elle seule, réalisera forcément le bien absolu. Il est également clair que la solution du grand problème social est de rompre les liens qui compriment et assujettissent la raison et le libre arbitre de l'homme. Le mal n'est que dans ces liens; si l'on n'est ni dans le libre arbitre ni dans la raison. Si le mal consiste à avoir des liens et à bien à n'en avoir pas, la perfection consistera à n'en avoir aucun d'aucune espèce. S'il en est ainsi, l'humanité sera parfaite quand elle niera Dieu, qui est son Dieu divin, quand elle niera le Gouvernement, qui est son Dieu politique, quand elle niera la propriété, qui est son Dieu social, et quand elle niera la famille, qui est son Dieu domestique. Quiconque n'accepte pas toutes ces conclusions se met en dehors de la civilisation philosophique; et quiconque se met en dehors de la civilisation philosophique et n'entre pas dans le sein du catholicisme, marche dans le désert du vide.

Du problème théorique passons au problème pratique: de ces deux civilisations, laquelle remportera la victoire dans le cours du temps? Je réponds, sans que ma plume hésite, sans que mon cœur tremble, sans que ma raison se trouble: La victoire appartiendra incontestablement à la civilisation philosophique. L'homme a voulu être libre; il le sera. Il abhorre les liens; ils tombent en poussière à ses pieds. Un jour, pour essayer sa liberté, il a voulu tuer son Dieu. Ne l'a-t-il pas frappé? ne l'a-t-il pas crucifié entre deux voleurs? Des légions d'anges sont-elles descendues du Ciel pour dé-

fendre le Jeste qui était à l'agonie sur la terre? Eh bien! pourquoi descendraient-elles aujourd'hui qu'il s'agit, non pas du crucifiement de Dieu, mais du crucifiement de l'homme par l'homme? Pourquoi descendraient-elles aujourd'hui, quand notre conscience nous crie si haut que dans cette grande tragédie personne ne mérite leur intervention, ni ceux qui doivent être les victimes, ni ceux qui doivent être les bourreaux?

Il s'agit ici d'une question très grave: il ne s'agit de rien moins que de vérifier quel est le véritable esprit du catholicisme touchant les vicissitudes de cette lutte gigantesque entre le mal et le bien, où comme disait saint Augustin, entre la cité de Dieu et la cité du monde. Quant à moi, je tiens pour prouvé et évident qu'ici-bas le mal finit toujours par triompher du bien; et que le triomphe sur le mal est réservé, si on peut s'exprimer ainsi, à Dieu personnellement.

Aussi n'y a-t-il aucune période historique qui ne vienne aboutir à une catastrophe. La première période historique commence à la création et aboutit au déluge. Et que signifie le déluge? Deux choses: le triomphe naturel du mal sur le bien et le triomphe surnaturel de Dieu sur le mal, par le moyen d'une action directe, personnelle et souveraine.

Les hommes ruisselaient encore des eaux du déluge quand la même lutte recommença. Les ténèbres s'amoncelèrent à tous les horizons. A la venue de Notre Seigneur la nuit était partout, une nuit épaisse, palpable. Le Seigneur est élevé en croix, et le jour revient pour le monde. Que signifie cette grande catastrophe? Deux choses: le triomphe naturel du mal sur le bien et le triomphe surnaturel de Dieu sur le mal, par le moyen d'une action directe, personnelle et souveraine.

Que disent les Ecritures sur la fin du monde? Elles disent que l'Antéchrist sera le maître de l'univers et qu'alors viendra le jugement dernier avec la dernière catastrophe. Que signifiera cette catastrophe? Comme les autres, elle signifiera le triomphe naturel du mal sur le bien et le triomphe surnaturel de Dieu sur le mal par le moyen d'une action directe, personnelle et souveraine.

Telle est pour moi la philosophie, toute la philosophie de l'histoire. Vain fut sur le point de voir la vérité, et il l'eût exposée mieux que moi; mais perdant bientôt la trace lumineuse, il se trouva enveloppé de ténèbres. Dans la variété infinie des événements humains il a cru découvrir un nombre toujours fixe et restreint de formes politiques et sociales. Pour démontrer son erreur il suffit de regarder les Etats-Unis, qui ne s'ajustent à aucune de ces formes. S'il fut entré plus profondément dans les mystères catholiques, il aurait vu que la vérité est dans cette même proposition prise à revers. La vérité est dans l'identité substantielle des événements, voilée et comme cachée par la variété infinie des formes.

Voilà ma croyance. Je vous laisse à deviner mon opinion sur le résultat de la lutte qui se livre actuellement dans le monde.

Et qu'on ne me dise pas que si la défaite est certaine, la lutte est inutile. En premier lieu, la lutte peut atténuer, adoucir la catastrophe, et, en second lieu, pour nous qui nous faisons gloire d'être catholiques, la lutte est un devoir et non une spéculation. Remercions Dieu de nous avoir octroyé le combat, et ne demandons pas en sus de cette faveur la grâce du triomphe à celui qui dans son infinie bonté, réserve à ceux qui combattent pour sa cause une récompense bien autrement grande que la victoire ici-bas.

Quant à la manière de combattre, je n'en vois qu'une qui puisse donner aujourd'hui des résultats avantageux, c'est de combattre par la presse périodique. Il est nécessaire que la vérité frappe les oreilles et y retentisse toujours et toujours, si les échos doivent arriver jusqu'à un sanctuaire secret où les âmes gisent éternelles et endormies. Les combats de tribune servent de peu; les discours fréquents ne captivent pas; rares, il ne laissent pas de trace dans la mémoire. Les applaudissements qu'ils arrachent ne sont pas des triomphes, car ils s'adressent à l'artiste et non au chrétien.

Dans cette espèce de confession générale que je fais de vant vous, je dois déclarer ici ingénument que mes idées politiques et religieuses d'aujourd'hui ne ressemblent pas à mes idées politiques et religieuses d'un autre temps. Ma conversion aux bons principes est due d'abord à la miséricorde divine, et ensuite à l'étude profonde des révolutions. Les révolutions sont les firmans de la Providence et de l'histoire. On peut dire de ceux qui ont eu le bonheur, ou le malheur, de vivre et de mourir dans des temps paisibles et calmes, qu'ils ont traversé la vie et sont arrivés à la mort sans sortir de l'enceinte. Ceux-là seulement qui, comme nous, ont vécu au milieu des tourmentes, peuvent revêtir la robe virile et dire d'eux-mêmes qu'ils sont hommes.

Les révolutions sont, sous un certain aspect et jusqu'à un certain point, bonnes, comme les hérésies, parce qu'elles confirment dans la foi et rendent la foi plus resplissante. Je n'aurais jamais compris la révolte gigantesque de Satan jusqu'au moment où j'ai vu de mes propres yeux l'orgueil insensé de Proudhon. Du reste, l'avengement humain a presque cessé d'être un mystère depuis qu'on voit l'avengement incurable et surnaturel des classes aisées. Quant au dogme de la perversité innée de la nature humaine et de son inclination au mal, qui pourrait aujourd'hui en douter après avoir jeté un regard sur les phalanges socialistes?... Le marquis de VALDEGAMAS.

M. de Montalembert ayant demandé quelques explications sur certains passages de la lettre qu'on vient de lire, a reçu la lettre suivante:

Berlin, 4 juin 1849.

Monsieur le Comte,

..... Notre conformité est plus absolue qu'elle ne vous paraît. La civilisation catholique peut être con-

sidérée de deux manières différentes, ou en elle-même, comme un certain ensemble de principes religieux et sociaux, ou dans sa réalité historique, où ces principes se combinent avec la liberté humaine. Considérée sous le premier point de vue, la civilisation catholique est parfaite. Considérée sous le second point de vue, la civilisation catholique, dans son développement au sein du temps et dans son extension au sein de l'espace, est assujettie aux imperfections et aux vicissitudes de tout ce qui s'étend dans l'espace et se prolonge dans le temps. Dans ma lettre, je n'ai considéré cette civilisation que sous le premier point de vue. Si je la considère sous le second, c'est-à-dire dans sa réalité historique, je dirai que ses imperfections viennent uniquement de sa combinaison avec la liberté humaine, le véritable progrès aurait consisté à assujettir l'élément humain qui la corrompt à l'élément divin qui la purifie. La société a suivi une voie différente. En donnant pour mot l'empire de la foi et en proclamant l'indépendance de la raison et de la volonté de l'homme, elle a rendu absolu, universel et nécessaire le mal qui était relatif, exceptionnel et contingent. Cette période de rapide rétrogradation a commencé en Europe avec la restauration du paganisme littéraire, qui a amené successivement les restaurations du paganisme philosophique, du paganisme religieux et du paganisme politique. Aujourd'hui le monde est à la veille de la dernière de ces restaurations: la restauration du paganisme socialiste.

L'histoire peut déjà formuler son jugement sur ces deux grandes civilisations, dont l'une consiste à conformer la raison et la volonté de l'homme à l'élément divin, et l'autre à laisser de côté l'élément divin et à proclamer l'indépendance et la souveraineté de l'élément humain. Le siècle d'or de la civilisation catholique, c'est-à-dire le siècle où la raison et la volonté de l'homme se conformèrent d'une conformité moins imparfaite à l'élément divin, où, ce qui revient au même, à l'élément catholique, a été sans aucun doute le quatorzième siècle. De même, le siècle où la raison et la volonté de l'homme sont arrivées à l'apogée de leur indépendance et de leur souveraineté, a été indubitablement le dix-neuvième.

Du reste, ce grand retour en arrière était dans la loi sage et mystérieuse en même temps, par laquelle Dieu dirige et gouverne le genre humain. Si la civilisation catholique avait suivi un progrès continu la terre n'aurait fini par être le paradis de l'homme, et Dieu a voulu que la terre fût une vallée de larmes. Dieu aurait été socialiste. Alors, qu'aurait été Proudhon? Chacun est bien où il est: Dieu dans le ciel et Proudhon sur la terre; Proudhon cherchant toujours, sans le rencontrer jamais, un paradis dans une vallée de larmes, et Dieu plaçant cette vallée de larmes entre deux paradis, pour que l'homme puisse se trouver toujours entre un grand souvenir et une grande espérance.

Je suis, etc. Le marquis de VALDEGAMAS.

CORRESPONDANCE.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Permettez-moi de me servir de votre journal, pour répondre à deux questions que m'ont adressées, et que m'adresse encore un grand nombre de membres de la société de Tempérance.

C. CHINIQUEY PIRE.

GÉNÉREUX ASSOCIÉS DE LA TEMPÉRANCE.

Beaucoup d'entre-vous me demandent: 1° S'il est vrai que l'eau soit empoisonnée pendant l'épidémie, et qu'on ne puisse continuer à boire de l'eau pure sans s'exposer à être atteint par le mal.

2° N'est-il pas à propos et prudent de demander de couper l'eau et de la mêler avec un peu de brandy, de vin ou de bière, pendant la durée de l'épidémie?

A la première question je répondrai que dans mon humble opinion, l'eau n'est pas plus empoisonnée aujourd'hui, qu'elle ne l'était l'an dernier.

Une preuve, entre mille, de l'exactitude de cette opinion, est que nos animaux de la ville comme des campagnes, qui ne boivent que de l'eau, n'ont jamais été mieux que cette année... Il est bien certain que si l'eau avait en cette année quelques mauvaises qualités, on s'en serait tout de suite aperçu par les maladies et la mortalité des bestiaux.

Cela n'empêche pas l'avouer que cette année, il faut plus que jamais se défier de boire trop d'eau, comme il faut prendre plus garde que jamais de ne pas manger trop de viandes, ni de pain, parce que cette année plus que jamais les moindres excès sont suivis des plus fâcheux résultats.

Mais il n'y a que Satan, l'auteur de tout mensonge et l'ennemi acharné de notre belle et sainte société de Tempérance, qui a pu faire répandre le bruit que l'eau n'était pas bonne à boire cette année.

Sans quelques exceptions, l'eau a toujours été, elle est encore, et elle sera toujours le meilleur des breuvages.

Les préjugés contre l'eau ne sont fondés que sur l'ignorance et la gourmandise, ils disparaissent au flambeau de la science. Les médecins les plus savants, dans tous les siècles, ont proclamé que l'eau était le plus salutaire des breuvages.

Il serait facile de publier des volumes de preuves à ce sujet; je me contenterai de quelques citations pour n'être pas trop long.

Un des plus célèbres médecins Français, à son lit de mort, disait à ses amis désolés: " Consolez-vous: je laisse après moi trois bons médecins: le travail, l'exercice et l'eau.

Le célèbre et savant Astley Cooper a écrit: " Peronne ne déteste plus que moi l'usage des boissons fortes: je n'ai jamais voulu en souffrir dans ma maison, les regardant comme de véritables démons.

" Si le pauvre peuple pouvait voir comme moi, les maux de foie, les hydropisies, les cruelles maladies de nerfs, les mortelles douleurs d'intestins qui sont les conséquences immédiates de l'usage des boissons fortes; il saurait que les liqueurs spiritueuses ne sont rien autre chose qu'un poison destructeur.

Le savant Charles Londe dans son traité sur l'Hygiène, Vol. 2, p 105 parle ainsi: " De toutes les boissons, l'eau est celle dont l'usage non interrompu peut le plus contribuer à prolonger la vie de l'homme. A la page 141 il ajoute: l'usage des liqueurs alcooliques (il parle de l'usage modéré) a toujours l'inconvénient d'étonner la sensibilité de l'estomac, d'en appaiser la muqueuse, de diminuer l'appétit: effets qui se répétant sur les autres organes étonnent la sensibilité générale et produisent ce qu'on appelle l'abrutissement physique et moral, la démençe, une vieillesse précoce, la paralysie.

Et à la page 142 du même ouvrage, on lit: " l'usage habituel des liqueurs alcooliques produit des irritations de l'estomac, des altérations et des dégénérescences de toute espèce.

Levy, savant médecin Français, écrivait en 1845 dans un ouvrage sur l'Hygiène: " L'eau est la boisson par excellence." Dans des conditions régulières d'organisation etc. il n'est point de breuvage qui convienne mieux à l'homme que l'eau: elle ne stimule ni ne ralentit aucune fonction; elle facilite l'accomplissement de toutes; elle ne contrarie jamais le maintien de leur harmonie: elle tempère l'effervescence des passions et conserve la force et la fraîcheur de l'esprit. Sous l'influence de l'eau, les révolutions d'âge s'opèrent en leur temps opposées sans secousse ni maladie. Les abstèmes (buvants d'eau) dit Haller ont meilleur appétit, conservent mieux le goût, l'odorat, la vue et la mémoire.

Hoffman a célébré dans plusieurs savants écrits les vertus hygiéniques et médicales de l'eau; il la préfère; comme breuvage, à toute boisson alcoolique ou fermentée.

Demosthènes, Locke, Milton étaient des buveurs d'eau. C'est donc à tort qu'on a reproché à l'eau d'affaiblir le physique et le moral: elle est la boisson la mieux appropriée aux constitutions saines et la plus favorable à la longévité: l'eau convient surtout aux tempéraments sanguins et nerveux, aux sujets chez qui prédomine l'appareil hépatique, aux enfants et aux femmes, à ceux dont la poitrine est irritée. " Les liqueurs fermentées et distillées, a dit avec raison Boyer Collaud, ne sont jamais nécessaires pour " qui que ce soit."

A la question de savoir si, à cause de l'épidémie, il ne serait pas à propos de couper l'eau en y mêlant un peu de brandy, de vin ou de bière?

Après avoir beaucoup lu et consulté à ce sujet je n'hésite pas à dire que dans mon humble opinion, si le vin, la bière, et le brandy etc. etc. ne valent pas l'eau dans les temps ordinaires, ces boissons valent encore bien moins l'eau dans un temps comme celui-ci.

Plusieurs médecins respectables conseillent le jeûne, le boire du Brandy, du vin, mais c'est comme en hésitant qu'ils donnent ce conseil, et ils sont bien loin de regarder ce remède comme sûr et infallible. Tandis qu'un bien plus grand nombre regardent ces boissons comme préjudiciables à la santé en tout temps, mais surtout les considèrent comme de véritables poisons pendant l'épidémie, et les raisons qu'ils en apportent me paraissent pleines de bon sens et de logique, je ne serai que les exposer telles qu'elles m'ont été données.

1° Il n'y a pas un moment où il faille plus éviter le moindre excès qu'aujourd'hui: or quand on ne boit que de l'eau, il est rare qu'on soit tenté d'en boire avec excès—l'eau est comme le pain; quand l'estomac a assez de l'un et de l'autre, la nature nous le dit; on cesse de boire et de manger—mais il n'en est pas ainsi lorsque vous buvez des stimulens qui flattent et piquent le palais; votre soif au lieu de s'être éteinte ne fait souvent que s'irriter; un verre d'eau n'en appelle que bien rarement un autre... mais buvez un verre de bon vin et vous sentirez bientôt désir d'en boire un second—ce désir vous apparaîtra bientôt comme un besoin, une nécessité... et sans vous en douter, vous passerez à l'excès... et le choléra et la mort en seront la première conséquence.

2° Il faut, disent ces savants médecins que sont contre l'usage des boissons fortes surtout pendant le choléra, il faut aujourd'hui plus que jamais éviter tout ce qui peut irriter l'estomac et les intentions—et voilà pourquoi il ne faut pas prendre une seule goutte de vin, de brandy de whiskey ni de bière surtout pendant l'épidémie car ces boissons irritent l'estomac et portent fortement et très-rapidement, même prises à petites doses et mêlées à l'eau, l'inflammation dans les intestins.

3° Une personne qui ne boit que de l'eau, si elle est atteinte du choléra, aura beaucoup plus de chances d'être guérie—car les remèdes que nous donnons ont toujours un effet plus prompt et plus puissant sur les buveurs d'eau que sur les buveurs de boissons alcooliques.

4° Il est plus que douteux que l'usage même modéré des boissons enivrantes soient préservatif contre le choléra, mais une chose qui n'est pas douteuse, c'est que si, par peur du choléra, on se remet à boire; les crimes, les maux de toute espèce, dont la tempérance nous a délivrés, reparaitront. Le cœur de tant d'épouses, de tant de mères infortunées que la société de tempérance avait consolées, vont de nouveau être brisés. déchirés par l'ivrognerie d'un époux, d'un enfant qui auront porté à leurs lèvres, par crainte du choléra, les détestables boissons auxquelles ils avaient si généreusement renoncé. La ruine des milliers de familles que la société de tempérance commençait à rendre prospères et heureuses, se continuera et se consommera rapidement. En un mot, disent les savants médecins dont je ne fais qu'analyser les généreuses et philanthropiques suggestions, en conseil-

tant de faire usage des boissons enivrantes, nous ne sommes pas du tout certains de fermer la porte d'une seule maison au choléra tandis que notre fineste et imprudent conseil aurait pour résultat certain, et immédiat d'ouvrir les portes de mille mains à l'ivrognerie, fléau mille fois plus dangereux et plus redoutable que le choléra.

Si nous étions certains d'avoir de véritables bonnes boissons, disent encore les savants médecins que je cite, nous devrions hésiter à donner à la société en général le conseil d'en prendre, puisqu'il y a une foule de personnes, le plus grand nombre peut-être, à qui la moindre dose d'alcool peut-être fatale, sous plusieurs rapports... A plus forte raison devons-nous nous abstenir de conseiller l'usage des boissons fortes, quand on sait que le jus de tabac, le vitriol, l'eau forte la nuxvomica, sont très souvent mêlés aux brandy, wiskey, vins, jamaïque et bières qu'on nous vend en ce pays.

Le public est sous une bien fautive impression, disent encore les savants médecins, au sujet des effets des boissons fortes dans l'estomac. On les suppose beaucoup plus utiles qu'elles ne le sont pour aider la digestion. Le fait est qu'au lieu de faciliter la digestion, les boissons alcooliques, le plus souvent, le retardent et l'arrêtent... Car si en augmentant la chaleur de l'estomac et en stimulant l'action des muscles, les alcools semblent aider l'estomac, dans son travail digestif, d'un côté; de l'autre côté, ces mêmes alcools, détériorent et détruisent le jus gastrique, ralentissent le travail de la nature et empêchent les climats de se décomposer de la manière et dans le temps voulu par Dieu.

La conséquence est que si les alcools peuvent quelques fois être utiles à certaines personnes dont l'estomac a perdu sa chaleur naturelle ils sont infiniment nuisibles aux plus grand nombre dans l'estomac des quels ils mettent trop de chaleur tout en détruisant le jus gastrique. Voilà pourquoi les boissons fortes doivent être évitées surtout pendant l'épidémie par le plus grand nombre.

Si cette lettre n'était pas déjà trop longue, il me serait facile d'apporter une foule d'autres considérations, pour montrer que la fidélité à observer le zèle de la sobriété loin de nous exposer aux atteintes du mal nous mettrait presque à l'abri de ses coups.

Mais je ne terminerai pas sans faire un petit extrait des conseils que le savant bureau de santé de Montréal a publiés... à la page 4 et 5 des règlements du bureau central pour la conservation de la santé publique on lit: "Pendant les mois chauds de l'été la soif est généralement très grande, et l'on cherche généralement avec beaucoup d'avidité les boissons rafraîchissantes et froides; rien ne saurait être plus dangereux que cela; on devrait s'abstenir soigneusement des breuvages froids et avides, tels que la bière, le cidre, les vins acides, légers, et le brandy bu à petit coup."

Généralistes associés de la tempérance, Soyons donc fidèles à la résolution que nous avons prise solennellement pour l'amour de Jésus-Christ et pour l'amour de la patrie de détruire l'usage des boissons fortes... et loin d'avoir rien à craindre de l'épidémie, nous aurons fait, désarmant la colère de Dieu, Notre pénitence lui fera oublier nos fautes passées... L'ange de la mort cessera de nous frapper... la paix, la santé, la vie nous seront rendues.

C. CHINQUY, Ptre. Longueuil, 12 août 1849. Les différents journaux amis de la société de tempérance sont priés de vouloir bien reproduire cette lettre.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 21 AOÛT 1849.

LA SITUATION DE LA CAPITALE.

Rien de plus pénible et de plus disgracieux aux yeux des citoyens honnêtes et paisibles, que la situation de Montréal depuis la semaine dernière. Chaque jour, chaque nuit on s'attend à quelque nouvel assaut sur les personnes et à l'incendie de quelque nouvelle propriété. Le mécontentement des amis de la morale et de l'ordre, s'exalte graduellement, et il est à craindre qu'il se change en exaspération, si des mesures efficaces ne sont prises pour mettre fin à cet inqualifiable état de choses.

Quelle honte, à la face de l'univers, que Montréal si orgueilleux de sa civilisation, ressemble néanmoins à un repaire de brigands! Si beaucoup de ceux qui s'honorent du titre de gentilhommes, ne se faisaient implicitement les approbateurs de l'émeute; si la presse comprenait mieux le ministère énormément responsable qu'elle est appelée à remplir, ne prouverait-elle pas, en paraissant encourager les désordres et les crimes par des déclamations sanguinaires, ne serait-il pas possible de ramener les meilleurs jours? Nous croyons que oui. Et Montréal est d'autant intéressé à ramener promptement le règne de la loi, que sa ruine complète serait le résultat nécessaire du brigandage actuel.

Nous ne voulons pas émettre ici de jugement sur le parti auquel doit être attribuée la responsabilité des atrocités méfaits dont nous sommes victimes. Mais nous ne pouvons le dissimuler, fait patent comme la lumière, nous frappés et frappés nécessairement tout spectateur impartial des événements du jour. Ce fait, c'est que depuis le 25 avril dernier, l'ordre légal est évidemment et impudemment violé et foulé au pied par une portion de nos citoyens. Un Bill a été passé par une majorité des Chambres: le Gouverneur est horriblement insulté pour l'avoir sanctionné. L'Hôtel du Parlement, deux magnifiques bibliothèques, les archives de la Province sont brûlées pour la même raison. Des mandats d'arrestation sont lancés contre les auteurs présumés des incendies et des émeutes. Rien de plus légal que cette mesure. Cependant on la donne pour prétexte de nouveaux et déplorables incendies; on la donne pour prétexte des plus barbares assauts sur les personnes. On assume quiconque a osé déposer contre les criminels. Les employés du Gouvernement et les principaux membres des Chambres, sont menacés dans leur vie et dans leurs propriétés. Voilà les faits sommairement exposés, tels qu'ils se déroulent à la face du ciel, au su et au vu de tous les citoyens.

Maintenant, tout homme de sens peut-il ne pas être convaincu que la manière d'agir que nous venons de décrire, est le renversement de tout principe de société et constitue un pas rétrograde vers l'état des Sauvages féroces qui occupaient ces contrées, avant que nous, prétendu peuple éclairé et civilisé les eussions dépouillés, pour souiller cette terre par des mœurs qui ne valent guère mieux que les leurs?

Le jeune Mason blessé à mort devant la maison de l'hon. Lafontaine dans la nuit de mercredi, a été inhumé samedi matin. La bière était décorée en rouge, engoué de ses ornements ordinaires, et les principaux pleureurs portaient des écharpes de même couleur. Les autres pleureurs portaient des crêpes attachés avec des rubans rouges. Le cercueil suivi d'environ 530 personnes, sur deux files, fut porté processionnellement et silencieusement par les principales rues de la ville, et ensuite au cimetière situé près du chemin Papineau. Aucun incident n'est venu troubler la cérémonie. On dit que le convoi se composait presque exclusivement de jeunes gens. Quand le corps partit de chez M. Mason père, (rue Craig) une multitude considérable de curieux encombraient les trottoirs.

ENQUÊTE DU CORONER.

Immédiatement après la mort de Mason, jeudi matin, le coroner a assigné un jury spécial, pour l'h. de l'après-midi même jour, à la station de police du marché Bonsecours. Voici les noms des MM. qui composaient ce jury:

- J. Bte. Asselin. Edmond Baird.
Thomas Masson. Pierre Jodoin.
Damas Masson. Alfred Savage.
Harold Lionis. Joseph H. Jobin.
John Jordan, J. P. John Holland.
Peter Dunn. Charles D. Roy.
William Benjamin. Scraphino Giraldi.
Joseph Boulanger. John Hutchison.
Ezra H. Merrill.

La visite du corps étant faite, l'enquête fut ajournée au lendemain à 10 heures. Les Drs. Hall et Brunceau furent chargés de désosser le corps du défunt.

Vendredi matin, le jury s'est réuni à l'hôtel Cyrus. Place Jacques Cartier, et l'enquête fut ouverte. Quatre ou cinq témoins furent entendus. A deux heures, l'enquête fut de nouveau ajournée au lendemain à 10 h. du matin. Cette séance fut marquée par une vive altercation entre le coroner et M. Gagy qui voulait être admis à l'enquête comme Avocat de la famille Mason. Les prétentions de M. Gagy ne furent pas admises.

Samedi, à 10 h. le Jury se réunit de nouveau à l'hôtel Cyrus, mais la séance fut bientôt levée et ajournée à lundi.

Hier matin l'enquête s'ouvrit à la même heure et au même lieu que les jours précédents. L'hon. Lafontaine comparut. Des groupes occupaient les environs de l'hôtel et beaucoup de personnes étaient répandues dans les appartements. Un corps de troupes était stationné en face même de l'hôtel. Tout à coup, vers 11 h. pendant que l'hon. Lafontaine donnait son témoignage, les cris: un feu! un feu! se firent entendre; et dans un instant, le lieu de l'enquête et tout l'édifice fut en flammes. Chacun n'eut que le temps de sortir précipitamment. Les Coroners et l'hon. Lafontaine s'échappèrent, protégés par les troupes. La persuasion générale, est que le feu a dû être mis à dessein.

COLLÈGE DE REGIOPOLIS.

Les exercices annuels de ce collège, pour l'année scolastique qui vient d'expirer, eurent lieu à la suite de ses examens ordinaires sur les classiques, le français etc... lundi le 30 juillet. Le Très-Rév. Evêque Phelan et les autres amis de l'institution qui y assistaient, exprimèrent leur haute satisfaction de ce que ces exercices faisaient beaucoup d'honneur aux étudiants qui en montrant beaucoup de capacité, avaient aussi fait preuve de progrès qu'une grande application à leurs études avait pu seule procurer.

Les élèves suivants se sont distingués aux examens et aux exercices publics:

- 1re. Classe.—Lutia et grec, déclamation française, etc.—John O'Brien, Joseph Shea, Joseph Dissett, John Madden, Anthony LaCourse, James Farrell, Henry Byrnes, John Davidson.
2e. Classe. Lat. et français etc.—Ch. Hatch, James Dorrner, Isaac McCarthy, Patrick Phelan, George Dorrner.

La rentrée des classes aura lieu le 20 septembre prochain.

[BRITISH WING.]

LES DAMES DE LA MAISON DE LORETTE, A TORONTO.

Le premier examen annuel des élèves de la Maison de Lorette, ouvert de religieux récemment établi à Toronto, eut lieu jeudi, le 26 du mois dernier, en présence d'un certain nombre de parents des élèves. Nous sommes informés par des sources dans lesquelles nous reposons toute confiance, que toute espèce de louange est due aux Dames de l'Institution pour les progrès satisfaisants qu'ont fait les élèves confiés à leurs soins.

Il n'y a pas encore deux ans que le convent est en opération; cependant la somme des connaissances acquises par les jeunes demoiselles ferait honneur à une institution plus ancienne.

Les exercices du matin furent terminés par la représentation des deux premiers actes de la tragédie d'Althalie, par Racine. Les caractères furent parfaitement soutenus et la prononciation française fut jugée parfaite par des juges compétents.

Les exercices du soir se terminèrent par la représentation du Drame de Joseph vendu par ses frères; et nous apprenons que les principales actrices de la pièce obtinrent les applaudissements répétés et bien mérités des auditeurs.

Nous avons la confiance qu'au prochain anniversaire il nous sera permis de rendre compte, d'après notre connaissance, de ce dont nous ne pouvons parler aujourd'hui que sur l'autorité des autres; et en conclusion nous pouvons dire que nous sommes fondés à féliciter nos concitoyens de posséder un établissement d'éducation du premier ordre, et qui donne les hautes espérances.

Ci suit la liste des prix qu'on a bien voulu nous envoyer, avec les noms des jeunes demoiselles qui les ont obtenues:

- Prix de conduite uniformément aimable et satisfaisante.—Demoiselle Charlotte Lyon.
Prix d'excellence dans la 1re classe.—Dem: Amelia Logan, Dem. King, et Dem. Collins, ex æquo.
—Astronomie et usage des globes Dem. A. Logan.
—Géographie, 1re classe.—Dem. Collins.
—Gramm. anglaise, 1re classe.—Dem. Collins.
—Composition anglaise, 1re classe.—Dem. A. Logan.
—Analyses 1re classe.—Dem. Collins.
—Arithmétique, 1re classe.—Dem. A. Logan.
—Exercices français, 1re classe.—Dem. Angélique De La Haye.
—Progrès dans la gramm. fran.—Dem. King.
—Vasique.—Dem. King.
—Dessin, Dem. Pauline De La Haye.
—Broderie, Dem. Rose Lynn.
Prix d'excellence dans la 2de classe.—ex æquo, Dem. Holwell, Dem. Torrigan, et Dem. Rose Lynn.
—Histoire, 2de classe.—Dem. Lysaght.
—Biographie.—Dem. Holwell.
—Supériorité, dans la 2de classe française.—Dem. Holwell.
—Bonne manière conduite gentille.—Dem. Holwell.
—Progrès dans l'écriture.—Dem. Charlotte Lyon.
—Ouvrage d'aiguille commun.—Dem. Kirwan.
—Exacte observance des règles.—Dem. Coadey.
—Bonne tenue et propreté, ex æquo, Dem. Charlotte Lyon et Dem. Kirwan.

1er prix de diligence au dortoir et à la chambre de toilette.—Dem. Ch. Lyon.
2de Prix.—Dem. Kirwan.

Prix de soin en écrivant des lettres.—Dem. Victoire De La Haye.

Prix d'excellence dans la 3e classe.—Dem. Mary Logan.

[Toronto Mirror.]

On lit dans le Pilot de ce matin: Nous sommes informés qu'une importante communication de la part du Gouvernement, a été reçue par la Corporation de la Ville.

Le Gouvernement désire savoir si les autorités civiles ont les moyens de conserver la paix publique; Son Excellence exprime le désir que les citoyens en général soient appelés pour agir en qualité de conseillers spéciaux, ou autrement; et l'appui du Gouvernement pour effectuer cette mesure est cordialement offert aux autorités.

Les citoyens ne manqueraient pas de répondre chaleureusement à cet appel fait à leur loyauté et à leur patriotisme, et vont, sans doute, venir joyeusement offrir leurs services.

On dit que la troupe d'émeutiers qui assaillit, mercredi dernier, la demeure de l'hon. Lafontaine, était munie d'une corde dans le but de pendre M. Lafontaine à sa porte et de mettre ensuite le feu à la maison. Si ce bruit est fondé, le motif de l'expédition nocturne était vraiment l'igne de la civilisation du XIX siècle, et nous cessons d'être surpris que l'infortuné jeune Mason ait obtenu le titre de glorieux martyr.

RESUME DES DERNIERS EVENEMENTS EUROPEENS.

La question romaine a fait un pas de plus. Le Pape a été proclamé de nouveau le souverain temporel du patrimoine de St. Pierre, et ainsi l'ancienne baraque peut être regardée comme ayant échappé à un des plus furieux orages qui l'aient jamais assuillie. Les papiers qui défendent les intérêts des misérables qu'on a chassés de Rome, font leur possible pour prouver qu'il y eût du mécontentement; mais néanmoins il est clair que la joie et la reconnaissance prévalent parmi l'immense majorité des romains. Jusqu'ici le gén. Oudinot s'est montré fidèle au Saint-Siège, et guerrier loyal et catholique. Des pétitions demandant le prompt retour du Souverain Pontife, arrivent en grand nombre des légations, mais les négociations préliminaires vont prendre nécessairement un peu de temps. Une difficulté bien sérieuse c'est la question monétaire. Les misérables qui sont maintenant dispersés aux quatre vents avaient rendu le gouvernement responsable d'immense quantité de papier monnaie; et si ce papier était désavoué, il en résulterait une grande détresse chez une multitude de pauvres.

En France, l'attention publique est surtout captivée par l'accroissement tout royal, ou tout impérial de la popularité de Louis Napoléon. Après sa magnifique réception à Amiens, il est allé visiter sa prison de Ham à la vue du Donjon qu'il avait habité pendant six ans, jetant un regard de regret philosophique sur le passé, il confessa qu'il avait été justement puni pour avoir violé les lois de son pays. Par manière d'exercice de son privilège quasi royal, il a fait mettre en liberté douze Maza. On se souvient que la capture de cet infortuné chef Kabyle fut un des derniers triomphes du règne de Louis Philippe; il s'échappa pendant la confusion de février, 1848, mais il fut repris, et demeura prisonnier depuis.

L'état de Paris sous le rapport du commerce, est représenté comme étant stagnant, et l'aspect du monde politique n'offre guère plus d'intérêt; cependant la question de la presse a excité dans l'Assemblée des débats vifs et bien sentencés. MM. de Montalembert et Thiers s'y sont montrés avec l'éclat ordinaire de leur talent.

La question de Hongrie est indéchiffrable, bien que les nouvelles de cette sorte abondent. Un engagement de quelque importance a eu lieu à Waitzen, dans lequel les Autrichiens, aidés par les Russes, ont défait les forces Hongroises, ou selon certains rapports, l'arrière-garde seulement; le reste a gagné le nord pour tenter le passage du Theiss; là, Gorgey rencontrera des obstacles de la part des Russes qui sont répandus dans les environs. Buda-Pesth est occupé par les Impériaux; leur principal objet est maintenant de s'emparer de Comorn. Au Sud, dans la Transylvanie, les Russes ont pris Cronstadt et Hermannstadt. Jellachich paraît inactif.

Au Cap de Bonne-Espérance, une violente excitation a eu lieu, à l'occasion du projet réel ou supposé du gouvernement de forcer la colonie à recevoir les condamnés pour crime.

Extrait de la correspondance du Courrier des Etats-Unis. Paris, 26 juillet 1849.

La France offre, en ce moment, un singulier spectacle à

l'observateur. L'ordre le plus parfait règne dans les rues, le calme est resté dans les esprits, les discussions irritantes ont cessé dans le journalisme rotomis à la dure législation de l'état de siège; les dernières élections ont témoigné d'une réaction manifeste en faveur du parti modéré dans les classes ouvrières de Paris et de la province, le parti révolutionnaire est désorganisé par la fuite de ses principaux chefs, la fidélité de l'armée à la cause de l'ordre est plus que jamais assurée. La révolution n'est pas moins enchaînée en dehors qu'en dedans. L'autorité papale est rétablie à Rome, les insurgés du Palatinat sont dispersés; à Turin, à Naples, à Vienne, à Berlin, les gouvernements établis tiennent les factions sous le joug. Sur toute la face de l'Europe, la Hongrie seule est en état de révolte, mais la lutte héroïque des Magyars touche à une fin inévitable. La société semble donc avoir, dans le moment présent, de nombreux motifs de confiance et de sécurité. Et pourtant le crédit reste plein de défiance et de parcimonie, l'industrie demeure paralysée, le commerce secoue à grand peine l'état léthargique dans lequel l'a plongé la révolution de février. Quelle est la cause de cette anomalie? Quel malaise latent à donc succédé, chez nous, aux malades dont nous soufflions naguère si ouvertement et si étourdiment? Ce malaise tient à cette misérable infirmité de la nature humaine, qui n'est jamais satisfaite de son sort, dont les exigences s'accroissent avec le bonheur même, et qui, à défaut de maux présents, rêve des maux à venir, souvent possibles, il est vrai, mais aussi souvent imaginaires. Au lieu de profiter du calme dont nous jouissons pour réparer le temps perdu, la plupart de nos hommes et des spéculateurs se croient, en ce moment, les bras, et entassent leurs capitaux improductifs dans les caves de la Banque de France, en disant: "Qui peut nous répondre que cela durera? Un pareil régime n'offre point de garantie. C'est tout au plus si nous assure deux ans de calme. Au bout de ce temps, tout sera remis en question par l'élection du président et celle de l'Assemblée. La république est le bouleversement légalisé, l'instabilité et le désordre organisés. Lors qu'on demande à ceux qui tiennent ce langage s'ils veulent le renversement de la République, ils se hâtent de répondre négativement. Ils ne veulent plus de changement, plus de révolutions, disent-ils, et ils ne comprennent pas que leur manque de foi dans l'avenir, leur découragement et leurs plaintes doivent précisément amener ce qu'ils redoutent. En effet, les partis monarchiques, logiquement plus rigoureux, en tirent d'autres conséquences. Ils se demandent si le moment n'est pas venu pour eux de rélever leur drapeau, et de le présenter comme la seule arche sainte qui puisse assurer le salut de la société, et lui rendre sa prospérité passée. Cependant, loin d'être rassurés par ces espérances et ces menées du royalisme, la masse de la population s'en inquiète, ne réfléchissant pas que ses lâches terreurs et ses hésitations puériles en sont la cause première. Les minorités ne qu'on haiterai jamais, sans l'indifférence ou les divisions des majorités.

Beaucoup de républicains sont aujourd'hui convaincus que la République est perdue, et qu'avant quatre mois la légitimité monarchique sera restaurée en France. Ce qui leur donne cette crainte, c'est la confiance que montrent les légitimistes d'un côté, les bonapartistes de l'autre; c'est enfin la majorité formable dont disposent ces deux partis dans l'Assemblée. Les ovations faites à Louis Bonaparte à Amiens et à Chartres, celles qu'on lui prépare en d'autres lieux, l'attachement que lui porte la garnison de Paris, la propagation de l'Assemblée, semblent, aux républicains, autant de symptômes d'un état qui se prépare. Mais ce sont là des terreurs chimériques, je vous l'ai déjà dit et je le répète. Une restauration monarchique est impossible sans le triple accord des trois prétendants: le légitimiste, le bonapartiste et l'impérialiste. Je ne regarde pas, il est vrai, comme improbable l'accord des deux premiers, car il est à peu près certain que le comte de Chambord n'aura jamais de postérité. Sous ce rapport, la nature a été aussi contraire envers lui qu'envers son épouse. La famille d'Orléans peut donc espérer de voir le jour une comte de Paris légitime et légitimement élu du comte de Chambord, et transformer ainsi une royauté de fait en une royauté de droit. Mais Louis Bonaparte n'a pas à encourir les séductions d'une pareille éventualité. Ses detracteurs n'hésitent pas à penser qu'il est d'autres séductions auxquelles il succombera. On lui offre, disent-ils, le titre de prince du sang et un ou deux millions de revenu. Mais rien, dans la vie présente et passée du neveu de Napoléon, n'autorise à admettre de pareilles suppositions. Les Bonapartes n'aiment point à jouer le rôle de Monck, et encore moins celui de cœuvres à l'étranger, suivant l'énergique expression de leur illustre aïeul. Eh bien! je le répète, aucun coup d'état n'est possible sans le concours du président. Une restauration serait bien moins possible encore, si elle avait contre elle le chef du pouvoir exécutif, l'armée, dont il dispose, et le parti républicain, qui, dans ce cas, ferait cause commune avec lui. Ces considérations nous donnent la conviction profonde qu'il n'y a, quant à présent, aucun fondement dans les alarmes des capitalistes. Il faudra encore plusieurs années d'épreuves, plusieurs années de malaise et de déchirements intérieurs pour que la majorité de la nation se décide à revenir en arrière, et à se jeter de nouveau dans les bras d'un gouvernement trois fois renversé. Pour peu, au contraire, que la tranquillité se prolonge, et que la prospérité remette la France conservera la République, qui sied à ses institutions démocratiques, à son amour de l'égalité. C'est pourquoi si la République est sauvée, elle le devra aux circonstances qui l'auront tirée des mains insensées qui la compromettaient, en compromettant le repos et la fortune publique. C'est un fait qui peut rassembler à un paradoxe, et qui cependant est une vérité, qu'en France la République n'est possible aujourd'hui que sous les Républiques.

Au moment où M. Guizot rentrait au Havre, l'ex-prince de Camille, Lucien Bonaparte, en sortait, par ordre de la police, sur un bâtiment à vapeur qui se trouvait amarré sous le beaupré d'un trois-mâts appelé le Pie IX, lorsque le président de la Constituante romaine monta à son bord. Le hasard a parfois de singuliers jeux! L'ex-prince de Camille a menacé, dit-on, en partant, son cousin Louis d'une brochure sanglante, dans laquelle il publiera des autographies de notre président. Sur ce sujet, M. Baulay (de la Meurthe), vice-président de la République, aurait dit avec un profond soupir: "La famille Bonaparte n'en va en arrière." Vérité qui n'a droit ni de nous surprendre ni de nous affliger. En politique, il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a que des individualités. Louis Bonaparte a été une exception à cette règle démocratique; mais il est probable que ce sera la dernière.

Les nouvelles extérieures n'ont point offert un intérêt bien vif cette semaine. Une bataille sanglante a eu lieu dit-on, entre les Hongrois et les armées impériales devant Comorn. Les Magyars n'auraient pu, malgré des prodiges de valeur, briser le cercle de fer dont ils sont enveloppés. Le général Gorgey aurait demandé un armistice.

lui aurait été refusé. Mais ce sont là des faits qui ont besoin de confirmation. L'heure décisive est proche, mais elle n'a point encore sonné.....

Le Mazzini de la Hongrie, Kossuth, a adressé aux Magyars en particulier et à l'Europe en général, une proclamation dans laquelle il cherche à établir que la liberté du monde sera sauvée ou perdue sur les champs de bataille de la Hongrie. Cela peut être vrai mais nos révolutionnaires ont perdu chez nous la cause de toutes les révolutions. On ne porte guères à cette lutte des Hongrois qu'un intérêt de curiosité, et pourtant elle est pleine de péripéties étonnantes. Après avoir paru menacés d'une ruine prochaine, les Magyars ont fait tourner en leur faveur la roue de la fortune par leur valeur héroïque et leur habileté stratégique. Gorgey a échappé aux forces supérieures qui avaient cherché à le renfermer près de Comorn; et s'il rejoint Dembinski, leurs corps l'armée réunis peuvent écraser les Russes et les Autrichiens en détail. Dans le Sud, le général Bem a fait essuyer des pertes considérables au Ban Jellachich, dont l'étoile jaillit si brillante a pâli devant celle du héros polonais. Le triomphe des armées impériales ne sera donc ni aussi prompt, ni aussi facile qu'on l'avait espéré à St. Pétersbourg et à Vienne.

Les sérieux embarras que cette guerre cause à l'Autriche se compliquent des difficultés qui sont sur le point de remonter entre elle et le Piémont d'une part, et la Prusse de l'autre. Celle-ci a remis sur le tapis ses prétentions à l'unité et à la suprématie germaniques, depuis la prise de la forteresse de Rastatt, qui s'est rendue le 23 juillet. L'Autriche résiste à ces prétentions, appuyée sur la Bavière et le Wurtemberg; mais comme si elle n'avait point assez des Prussiens et des Magyars, elle semble vouloir pousser les Piémontais à quelque extrémité. On s'était trop hâté en annonçant que leurs plénipotentiaires s'étaient enfin mis d'accord et avaient signé un traité de paix. La difficulté financière a été résolue. Le Piémont consent à payer 75 millions de francs pour frais de guerre, mais on n'a pu s'entendre sur d'autres points très importants, tels que l'amnistie pour les Lombardo-Vénitiens, exigée par le Piémont et refusée par l'Autriche, la restitution de Monaco, Mantova et Ronquebruno à Son Altesse Florestan IV on V, et l'adhésion commerciale et politique des deux puissances alliées qui font de l'armée piémontaise l'avant-garde de l'armée autrichienne. Les journaux de l'opposition supposent charitablement que si le Piémont persiste dans un refus qui peut amener une reprise d'hostilités, il n'a aucun appui à attendre du gouvernement français. En réponse à ces suppositions, je dois dire que le célèbre abbé Gioberti n'a point voulu demander au cabinet si le Piémont pouvait compter sur son secours, une armée de 75,000 hommes; il est allé à sa disposition, sur-le-champ, et sans hésitation, mais cette offre fut rejetée par M. Pinelli, le membre le plus influent du ministère sardes. Ce fut ce refus qui amena la retraite de l'abbé Gioberti. C'était la seconde fois que la France tendait la main au Piémont et que celui-ci n'avait pu lui offrir un sentiment d'amour-propre aveugle ou de défiance plus aveugle encore. Le rôle de dévouement est une des éternelles traditions de la France, comme l'ingratitude est une des éternelles traditions de ses obligés.....

On a craint de voir se renouveler les hostilités entre l'Autriche et le Piémont, qui ne pouvaient s'entendre sur les conditions d'un traité de paix. Mais une dépêche télégraphique annonce, ce matin, que le gouvernement piémontais a accepté l'ultimatum du maréchal Radetski. Maintenant ce ne sera plus contre les Autrichiens qu'il aura à se défendre, mais contre les censeurs de la presse et des chambres de Turin. F. GAILLARDET.

DISCOURS DE M. THIERS SUR LA PRESSE.

Dans notre numéro du 27 juillet dernier, nous esquissons succinctement les principaux effets de la presse sur l'ordre religieux et social. — Nous ne pouvons mieux compléter aujourd'hui cet article qu'en reproduisant les passages les plus saillants d'un discours prononcé par M. Thiers, à l'Assemblée législative de Paris, le 24 juillet. Les opinions antérieures de l'orateur doivent contribuer à nous le rendre plus intéressant encore et moins suspect.

Séance du 24 juillet.

A une heure la séance est ouverte... M. le Président (Dupin aîné). L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la loi de la presse. La parole est d'abord à M. Pierre Leroux dont le discours est prononcé au milieu des rires et du tumulte. Mais lorsque le président annonce que le tour de M. Thiers est venu, il se fait un profond silence et un mouvement universel d'attention :

M. THIERS. — Citoyens représentatifs, depuis que je siège dans les assemblées de la république, je me suis toujours imposé un principe de conduite, c'est de ne monter à cette tribune que lorsqu'il s'agit de questions tellement générales, tellement sociales, si j'ose dire, tellement étrangères à toutes les formes du gouvernement, qu'il y avait pour nous tous, je ne dirai pas un droit égal, le droit est le même pour nous tous, mais une convenance égale à nous en mêler.

Lorsqu'il s'est agi de questions de circonstances, j'ai laissé aux hommes de circonstance, moi, homme du passé, comme on m'appelle, j'ai laissé aux hommes du présent le soin de les traiter.

Cette fois, cependant, vous conviendrez que ce qu'on appelle les hommes du passé ont été si directement, si fréquemment provoqués, qu'il y aurait pu y avoir, dans d'autres occasions, mauvaise grâce à parler.

Je vous demande donc, quoique la discussion se soit déjà bien prolongée, la permission de vous apporter mon avis sur la loi qui vous est soumise. Assurément on a donné à mes amis et à moi le droit des récriminations. Je n'en abuserai pas. Cependant je demande la permission d'en user à quelque degré, sans manquer envers aucun de mes collègues aux égards que je leur dois; mais on a essayé de nous dire des vérités; j'essaierai d'en dire à mes adversaires; le pays, l'assemblée jugera lesquelles sont les plus vraies de ces vérités. (Mouvement.)

Quant à moi, si j'atteins mon but, je vous prouverai qu'il y a, indépendamment des formes de gouvernement, des principes de conservation nécessaires, nécessaires aux républiques comme aux monarchies, auxquelles il faut revenir sans cesse quand on veut exister quand on veut vivre. Ainsi, je vous prouverai peut-être que, tandis que vous êtes si irrités contre ce que vous appelez les nouvelles lois de septembre, vous, l'année dernière, en pleine assemblée constituante, vous avez laissé passer les lois de septembre de la main de qui? de M. Marie, votre ami. (Interruption à gauche.)

US MEMBERS à gauche. Il n'est pas notre ami!

M. LE PRÉSIDENT. Ce n'est pas une question qu'on vous adresse, c'est un fait qu'on rappelle.

M. THIERS. Elles ont passé de la main de qui? de la main de M. Marie, avec l'approbation de qui? de M. Jules Favre. C'est lorsque vous avez délibéré et voté la loi du 11 août.

Et ce n'est pas une seule fois, Messieurs, que vous avez emprunté un passé ses lois. Je vous prouverai peut-être que, depuis dix-huit mois, toutes les fois que vous avez voulu être dans une politique possible, exister, vous défendez, défendre la France avec vous, vous avez été obligés de vivre d'emprunts.

Eh bien, Messieurs, pour nous entendre, pour arriver à ce but de vous prouver qu'il y a des principes nécessaires, il faut que vous me permettiez, je tâcherai de ne pas abuser de votre attention, il faut que vous me permettiez de vous exposer quelques principes. Je tâcherai de le faire en termes brefs, concis, mais bien positifs.

Dans mon opinion, et j'espère que peut-être bientôt, dans l'opinion de tous les hommes qui m'écoutent, ou de la plupart, il est certain, incontesté et incontestable, qu'il ne peut y avoir aucune liberté illimitée. La liberté illimitée, savez-vous ce que c'est? C'est la société barbare. Là où il y a un plus fort qui opprime les autres ce plus fort a une liberté illimitée; mais les faibles n'ont pas de liberté, il y a de moins dans leur liberté à eux tout ce qu'il y a de plus dans la liberté du plus fort. Ce plus fort, à son tour, trouve un plus fort qui l'opprime et qui joint à son tour de sa liberté illimitée, et quand les hommes, par des expériences répétées, se sont aperçus que la société devient ainsi un échange de violences, on pose des limites à la liberté de l'autre: les lois naissent et la société civilisée avec elles. Ceci est tellement clair, tellement évident, que personne ne le nierait.

LAUCHER. Nous sommes d'accord!

M. THIERS. Tant mieux! Suivez-moi avec quelques indulgences, et peut-être, de déduction en déduction, vous amènerai-je à partager mon opinion; cela n'est pas probable, mais essayons. (Hilarité.)

Il n'y a pas, dis-je, de liberté illimitée; la société civilisée, c'est la société de la liberté limitée, la liberté des uns limitée à la liberté des autres.

J'arrive tout de suite à la question qui nous occupe. En matière de presse, peut-il y avoir une liberté illimitée? Il faudrait, pour le soutenir contre moi, me dire qu'on ne peut pas faire à autrui autant de mal avec la pensée avec la parole, avec l'écriture qu'avec son bras; il faudrait supposer une société grossière et avilie pour imaginer qu'outrageant un homme on ne lui fasse pas autant de mal qu'en le frappant.

Si donc la parole peut être une arme aussi redoutable que le bras, il faut bien, en vertu du même principe, arrêter, limiter cette liberté de se servir de sa pensée, de sa parole, de sa plume, il faut la limiter comme toutes les libertés, à la liberté d'autrui.

Nous sommes encore d'accord, j'imagine, puisqu'en par sa pensée, par sa plume, on peut faire autant de mal que par les actions les plus violentes; il faut bien, dans l'intérêt des citoyens, dans l'intérêt de tous et de chacun, des limites.

Jusqu'ici, nous voilà d'accord.

Mais, me dira-t-on, faites un pas de plus. Si on défend les individus, ne défendra-t-on pas l'Etat? Non, me dira-t-on peut-être; après tout, on n'a pas le droit de se mêler des affaires de son voisin et de les discuter, mais on a le droit de discuter les affaires du gouvernement, qui sont les affaires de tous, et là nait la difficulté. Oui, on accorde facilement qu'il ne faut pas outrager son voisin, parce qu'on n'a ni droit ni intérêt à discuter ses affaires; mais l'Etat, c'est à dire le Gouvernement, on a intérêt, droit à le discuter; là est la difficulté, je le reconnais.

Mais voyons si nous nous entendons dans la limite aussi. Oui, vous avez le droit de discuter le gouvernement, de discuter ses actes sans limites; vous n'avez pas le droit, je vais essayer de vous le démontrer, de faire ce qui peut renverser le gouvernement. Là est la limite pour nous à discuter les actes sans limite. Oh! si je vous disais ce qu'on nous a dit lorsque le gouvernement représentatif a commencé à s'introduire en France, lorsqu'on n'était pas encore familiarisé avec les principes de la vraie liberté des gouvernements représentatifs; si je vous disais: Oui, on discutera les actes, mais on les discutera avec mesure, avec modération, avec raison; on n'injuriera pas, on ne calomnierait pas. Si je disais cela; vous auriez droit de me dire: A ces conditions, la liberté, la vraie liberté n'existerait pas. On discuterait donc les actes sans mesure, sans limite, sans justice. Voyez si je vous accorde complètement la liberté de discussion.

Voici un homme qui ne sait rien, qui sort de collège, il ne sait rien (hilarité prolongée), il ne sait rien des affaires d'Etat. On bien, il est déjà bien loin du collège, il a traversé toutes les carrières, il a été avocat, médecin, négociant; il a échoué dans toutes; il ne connaît rien des affaires d'Etat. Eh bien, il va faire la leçon tous les jours aux hommes les plus consommés, qui ont passé leur vie à étudier les affaires d'Etat; il leur fera la leçon, il les régentera; il enseignera à celui-là à gouverner, à celui-ci à administrer, à un autre à négocier. Cela doit être, car si cela n'était pas, il n'y aurait pas de liberté de discussion pour les actes.

Je vous ai parlé de l'ignorant, je vais vous parler du malhonnête homme.

Voici un homme exclu des fonctions publiques parce qu'il en est indigne. Eh bien, il n'a qu'un désir, c'est de contribuer au renversement ou de l'administration ou du gouvernement, pour avoir des fonctions. Il ne demande que cela, même les plus viles. Il attaque les hommes les plus élevés, les plus attachés à leur pays, de quoi? d'ambition.

Il faut que cela soit, car la liberté n'existerait pas. Je vous accorde donc la discussion des actes, complète; le sot jugera l'homme d'esprit; le malhonnête homme accusera l'honnête homme. Il le faut, parce que si cela arrive, souvent il peut arriver aussi et il arrive que des gens habiles, que d'honorables gens emploient le même moyen, ce moyen de l'expression de la pensée publique. Il le faut; cette liberté n'existe qu'à cette condition. Jusqu'ici nous sommes encore d'accord.

Mais si j'accorde complète, entière, jusqu'à la calomnie, la liberté de discussion qui, je le sais bien peut faire du mal, qui au fond, en attaquant les hommes publics n'ébranlera, n'arrêtera que les hommes faibles; ceux qui auront de la puissance d'esprit et de cœur ne s'arrêteront pas devant les calomnies quotidiennes; quelques hommes faibles souffriront, s'arrêteront dans

leur carrière. C'est comme ces soldats qui ne sont pas propres aux fatigues de la guerre et qui, aux premières nouvelles, restent dans les hôpitaux; tant pis pour eux; la société n'est faite que pour les forts: [Très-bien! très-bien! — Rumeurs à gauche.]

Eh bien! la discussion des actes sera donc... (Interruption) Oui, j'ai eu tort de dire la société, je voulais dire le gouvernement.

NOUVELLE RELIGIEUSE.

On écrit de Rome, le 20 juillet à l'Indépendance belge: « Que de changements depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire! C'est à peine si on osait avouer ses sympathies pour les Français, et vous vous rappelez que, pour ma part, j'ai couru un danger assez sérieux parce que je me sentais disposé à saluer, par des acclamations reconnaissantes, l'entrée du général Oudinot. Aujourd'hui ce n'est plus ça. On a la conviction que toutes les accusations dirigées par les garibaldiens contre les Français étaient autant de calomnies. Aussi à la méfiance a succédé la plus franche cordialité. C'est à qui leur ouvrira sa maison. Hier, je traversais la Via del Corso, j'ai vu deux soldats français dans la boutique d'un marchand de concombres. Ils étaient assis fort à leur aise, comme s'ils eussent été à chez eux, et ils causaient de leur mieux avec le maître de la maison, qui riait aux éclats, sans doute de leur français italianisé. Il y a dix jours, un marchand qui eût agi ainsi eût vu sa boutique mise au pillage. Heureux s'il n'eût pas lui-même été victime de la fureur populaire!

« Ce qui n'a pas peu contribué à relever la modération de l'armée française, ce sont les découvertes que l'on fait, chaque jour, d'indignes comédies par des enrégimés qui avaient juré que les Romains s'enseveliraient sous les murs de Rome. Les journaux vous ont dit que le bruit avait couru qu'on avait trouvé un grand nombre de cadavres de prêtres, enterrés dans l'église Saint-Calixte et derrière une chapelle de l'église Saint-Dominique. Le fait n'est que trop vrai. Il est d'ailleurs l'objet d'une enquête.

« En attendant que le ré-uit officiel en soit connu voici ce qu'on raconte. Les trinitaires avaient fait dresser l'inventaire de tous les vases sacrés qui étaient dans les églises de Rome. Quant une fois cet inventaire fut terminé, des commissaires se présentèrent au moment où l'on s'y attendait le moins et demandèrent qu'on leur livrât immédiatement ces objets pour les porter à la Monnaie, où ils devaient être fondus. Il y eut parfois des erreurs dans la remise de richesses ainsi réclamées. Cela s'explique par la précipitation et le trouble de pauvres prêtres que les menaces et l'appareil militaire épouvantaient. Mais on n'aurait pas dans ces sortes de considérations, et si tout n'était pas livré sur l'heure, on arrêterait le curé, le doyen en parfois ceux qui se trouvaient là. Quelques prêtres parvenaient à se tirer d'affaire (on cite ceux de l'église de Sainte-Marche) en donnant, ce qu'on ne demandait pas, c'est-à-dire, les ornements d'église, qui avaient bien aussi quelque valeur. Tout était de bonne prise.

« Les prêtres ou moines, et même les religieuses arrêtées étaient conduits au palais Farnèse, où ils comparaisaient tantôt devant les membres de la commission des barricades, tantôt devant MM. Mazzini et Garibaldi. On interrogeait les prévenus, puis personnes n'osaient plus parler d'eux. On dit qu'ils étaient fusillés le soir, et plus de deux cents personnes ont ainsi péri. Je ne vous garantis nullement les faits, bien qu'ils me soient affirmés par des personnes dignes de foi. Mais je ne veux pas croire à ces atrocités. Au reste le brave général Oudinot veut que l'enquête soit faite avec beaucoup de soin, et si ces bruits, généralement répandus dans Rome, se confirment, il fera faire dans les journaux et dans le *Moniteur français* une publication qui édifiera l'Europe sur tant d'infamies.

« Il y a des églises qui ont été tellement ravagées (celle de Saint-Sixte entre autres), que l'on a été plusieurs jours sans pouvoir y célébrer la messe. Dieu merci! tout cela se répare.

« Encore un fait en l'honneur des soldats français, qui sont aussi bons, aussi humains que braves.

« Ces jours derniers, un bataillon bivouaquit sur la place Navone. A l'heure du dîner, la place se couvrait de monde; les uns venaient là par curiosité, d'autres parce qu'ils avaient faim. C'étaient des pauvres du Transtévère qui espéraient attraper quelques miettes de fêta. Leur espoir n'était pas trompé. Avez de ces malheureux ne s'éloignait sans un morceau de pain. Un grand nombre emportait son écuelle de soupe. Cela se passait ainsi tous les jours.

« La population s'est émue de tant de charité, et je vous réponds qu'à l'exception des habitués des cafés et des clubs, on souhaitait que l'armée française reste longtemps ici.

« Mais il paraît que cela ne fait pas le compte de MM. les Anglais, car on assure qu'ils envoient note sur note à Gaète pour demander que les Français sortent de Rome le plus promptement possible. Chose étrange! Les ministres d'Autriche et de Bavière demandent, au contraire, que l'occupation se prolonge. Quant au Pape, il a déclaré que si on voulait achever l'œuvre si bien commencée, il faudrait qu'on laissât dans le château Saint-Ange une garnison l'un régiment d'infanterie de 2,000 hommes effectifs, de Joux bataillons de chasseurs de Vincennes, d'un régiment de dragons et d'un détachement d'artillerie.

« Il demande aussi 2,000 hommes pour rester à Civita-Vecchia.

« Les Anglais connaissent cette double demande, et ils feront tout pour empêcher qu'ils y soit donné suite.

[Traduit du *Tablet de Londres*.]

STATISTIQUE DE LA LOI DES PAUVRES IRLANDAIS. — Un retour présenté au parlement par l'ordre de Sa Majesté, montre que le grand total des pauvres irlandais secourus durant le premier quartier de la présente année, se monte à 2,260,145. Le rapport du nombre moyen de ceux qui ont été secourus, avec chaque 100 du recensement de la population de 1841, est de 9.8. La dépense totale, pour le quartier, se monte 546,112. Les recettes générales réunies, pour le quartier finissant au 31 mars provenant de toutes les sources, se sont montées à 485,531, dont 37,750, proviennent de dons. Le montant total des taxes non encore prélevées au 31 mars, était de 558,174.

LES SEMES DE MISÉRICORDIE, à LIMERICK. — Le 11 juillet l'hon. St. Prandergast Vero-Ker président du Grand Juré de la ville de Limerick, écrivit au Très. Rév. Dr. Ryan, pour lui exprimer la reconnaissance du juré envers les seurs de miséricorde de cette ville, pour leur incessante charité, surtout pendant que le choléra exerçait sa plus grande fureur à Limerick. Ainsi, ces admirables filles, de quelque nom qu'on

les appelle que le catholicisme seul à la gloire de produire, étonnent également par leur héroïque dévouement, toutes les parties du globe où la religion les envoie pour soulager les maux de la pauvre humanité. Ce que ces bienveillantes divinités terrestres se montrent en Europe, en Afrique, en Asie, elles le sont en Amérique. Le Canada bénit les effets de leur tendre charité pendant le règne terrible du typhus de 1847, et il les bénit en 1849, quand il les voit, la nuit comme le jour, au chevet des cholériques, leur administrant avec douceur et sérénité, les soins que leur suggère leur ingénieuse tendresse.

Samedi, Son Honneur le Juge Day s'est prononcé sur le cas de M. Courtenay, et a permis que l'accusé fût admis à caution.

Nous apprenons que l'hôtel Cyrus, y compris l'aménagement, était assuré pour la somme de £3,600.

La nuit dernière, 5 maisons sont devenues la proie des flammes sur les rues St. Laurent et St. Charles-Borroméo. Le feu a originé chez M. Bouray, boulanger, dont cet accident, dit-on, cause la ruine complète. On ignore si la cause de cette destruction de propriétés est accidentelle.

Le pompier George Douglass, tué à l'incendie de l'hôtel Donégana, fut inhumé samedi après midi. Quatre cents pompiers, en uniformes et un crêpe autour du bras, accompagnèrent le corps au lieu de la sépulture.

Samedi, un incendie a consumé la maison de M. Murray, cordonnier, à l'encoignure des rues Notre-Dame et St. Gabriel. Une jeune femme du nom de Anne McDonald, a périé la vie dans cette occasion, ayant été asphyxiée par la fumée. La cause de cet incendie est enveloppée de mystère.

La rumeur ici, attribuée à M. Barthe, greffier de la cour d'Appel, partie de l'avenir, signé Trépassé. Si M. Barthe n'en a pas l'auteur, il désavouera cet écrit dont les doctrines et les sentiments déshonorent la plume qui l'a produit. *Journal de Québec.*

L'avenir trouve si insolente la question que nous lui adressons par rapport à M. Barthe, qu'il se dit chargé par ce monsieur de nous déclarer qu'à une pareille question point de réponse. Nous n'avons rien demandé, ni à l'avenir, ni à M. Barthe; nous avons simplement dit que la rumeur attribuait à M. Barthe l'article "Trépassé," et que s'il n'en était pas l'auteur, il devait le dire, car les doctrines et les sentiments contenus dans cet écrit déshonorent la plume à laquelle ils doivent le jour. Maintenant, qu'il parle ou se taise, c'est son affaire; seulement il eût mieux fait de parler, car la rumeur s'est chargée à peu près en certitude pour le public depuis qu'il l'a fait annoncer qu'il garderait le silence. *J. de Québec le 18 août.*

Ici, comme à Québec, on est persuadé que M. Barthe est l'auteur de l'écrit signé "Un Trépassé," malgré les sentiments et les passions au cachet desquelles la production est marquée.

M. Ch. Drolet, avocat, assailli par les émeutiers, est, dit-on, maintenant sauvé, grâce aux soins du Dr. Nelson. Mais, on craint qu'il perde tout à fait l'œil droit.

Deux faux bruits circulaient en ville — que le Maire avait résigné, et que M. Lafontaine en avait fait autant.

CHOLÉRA. — Nous annonçons avec plaisir qu'à Montréal, ainsi qu'à Québec le choléra a presque entièrement disparu.

VENEZUELA. — Nous avons, par des correspondances à Curaçao, des nouvelles du Venezuela jusqu'au 20 juillet environ. Elles confirment les détails précédemment reçus sur la situation chaque jour plus critique du président Monagas. A en croire ses lettres, il n'avait plus ni hommes, ni argent, et l'épuisement de ses finances était tel qu'il ne pouvait trouver moyen d'équiper deux goélettes, en voie d'armement à Puerto Cabello. Des contributions forcées, levées sur le commerce de la manière la plus arbitraire, n'avaient réussi qu'à grande peine à lui créer de précaires et insuffisantes ressources.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 18 août 1849.

IL a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer:

JOHN LYNCH, écuyer, de l'Isle des Atholmettes, agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Chichester, Sheen, Waltham et dans la dite Isle, l'agence de cette dernière étant vacante par suite de la résignation de François Xavier Bastien, écuyer.

FRANÇOIS XAVIER BASTIEN, écuyer, de l'Isle du Calumet, Agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans la dite Isle, au lieu et place de Walter Radford, écuyer, qui a résigné cette partie de son agence.

Montréal, 21 août 1849.

BAZAR! BAZAR!

UN BAZAR se tiendra MARDI, le 28 du courant et les jours suivants à l'Hospice St. Joseph (près du chemin de fer de Lachine), au profit des orphelins et des vieilles femmes du dit Hospice. On prie instamment les personnes bien-veillantes qui auraient quelques objets à donner pour cette occasion d'avoir la bonté de le faire tenir au plus vite, à Belle-Laferte, Directrice de l'Hospice, ou bien aux Dames chargées de la direction du Bazar. — 20 août.

AVIS AUX INSTITUTEURS

On a besoin de quatre instituteurs pour la paroisse de Ste. Elizabeth, Comté de Berthier.

UNE DEMOISELLE qualifiée pour enseigner le français et l'anglais, désire se charger d'une école à la Campagne; s'adresser au Bureau des *Mélanges Religieux*. Montréal, 21 août 1849.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE

A ST. HYACINTHE,

PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ HISTORIQUE DES EAUX MINÉRALES ET DE LEURS EFFETS GÉNÉRAUX, SUIVIE D'APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES, PHYSIOLOGIQUES ET MÉDICALES D'APRÈS LA NATURE DE CES EAUX.

ABRÉGÉ HISTORIQUE DES MINÉRALES.

On donne ce nom à toute eau naturelle chargée de matières salines, pour n'être plus potable, ou encore à celle de ces mêmes eaux que réclame l'art de guérir, et qui prend plus exactement le nom de médicamenteuse.

Ces eaux résultent de l'évaporation de l'eau à la surface du globe et de la condensation correspondante de sa vapeur. Elles se trouvent répandues par infiltration entre les diverses superpositions de notre globe, dont elles suivent les pentes jusqu'à ce que, rencontrant des couches imperméables qui les retiennent, elles s'écoulent souterrainement pour jaillir au dehors dès qu'une issue leur est offerte.

Elles sont froides ou chaudes; les chaudes se rencontrent dans les terrains volcaniques; leur température atteint ou dépasse 20° Réaumur. Les froides sont celles dont la température est inférieure à l'air ambiant lors de la saison des bains.

La composition de ces liquides est plus ou moins complexe. Les substances que l'analyse chimique y a démontrées jusqu'à présent sont très-nombreuses. Ce sont les différents gaz, les acides carboniques, sulfureux, nitriques, boriques, etc.

Les plus complexes des eaux minérales ne contiennent qu'un petit nombre d'agents médicaux. Ceux que l'on y rencontre le plus ordinairement sont les chlorures de sodium, de calcium et de magnésium; le sous-carbonate de soude, les sous-carbonates de chaux, de magnésie et de fer, les sulfures de calcium et de magnésium, etc.

EFFETS DES EAUX MINÉRALES EN GÉNÉRAL.

Ces effets se rapportent soit à l'eau proprement dite, soit au calcaire qu'elles renferment, soit enfin aux différentes substances salines, ou autres, qu'elles contiennent et qui caractérisent chacune d'elles.

Quelque soit leur nature, elles introduisent toutes dans l'économie animale une somme de fluides plus ou moins chargés de substances stimulantes; et appliquées sur la peau ou à la membrane gastro-intestinale, elles excitent plus ou moins de vitalité, réveillent le jeu des organes, déterminent une sorte de mouvement fébrile, de fièvre médicale accompagnée momentanément du moins, de l'augmentation des forces; quelquefois d'un bien être inconnu et presque toujours suivi d'effets diurétiques, diaphorétiques et purgatifs.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES FROIDES, EMPLOYÉES COMME BAIN.

Toutes les fois que le corps est immergé dans l'eau froide, il s'en suit une sédation qui porte son action principale sur le système nerveux et les fonctions qui en dépendent le plus immédiatement. Si l'immersion a été de courte durée, il s'établit immédiatement une réaction caractérisée par l'accélération du pouls, et par l'augmentation de la chaleur de la peau, la réaction qui rétablit ordinairement avec facilité après un bain froid dans l'eau ordinaire, est d'autant plus vive après le bain d'eau salée que les sel qu'elle contient en dissolution sont eux-mêmes doués de propriétés plus excitantes.

L'expérience démontre que l'excitation fébrile est en quelque sorte incompatible avec les spasmes; aussi les bains d'eau salée sont-ils un des meilleurs moyens à opposer aux affections spasmodiques. Les faits démontrent aussi que les personnes nerveuses trouvent bien de cette médication.

Mais il est une précaution à prendre en faisant usage des bains froids, c'est que les bains froids ne doivent durer que deux, quatre et au plus six minutes. Si au contraire ils sont longtemps prolongés, la stupéfaction primitive peut durer plusieurs heures, et la fièvre réactionnelle ou n'a pas lieu, ou elle se développe avec une intensité qui n'est pas toujours sans inconvénient.

Parmi les effets des bains d'eau salée, il en est un qui a une grande influence, c'est la répartition de la chaleur animale dans tous les membres du corps. Les pieds, les mains presque toujours glacées chez les gens nerveux, reprennent promptement une température normale et la peau du corps, jadis très sensible au froid, perd promptement cette susceptibilité. Ce résultat conduit à un autre encore plus capital, c'est que des personnes qui s'en trouvent dès qu'elles sentent un peu de froid ou qui éprouvent des diarrhées et des accidents divers peuvent ensuite braver impunément les rigueurs d'une mauvaise saison.

Il est un nombre considérable de maladies internes, que les personnes du sexe éprouvent et qui les font languir, mais que l'on ne peut détailler ici; la plus grande partie de ces maladies trouvent un remède efficace par l'usage des bains d'eau salée, administrés convenablement d'après les prescriptions des méde-

cins qui ont fait une étude spéciale de l'usage des bains froids dans l'eau salée.

C'est pour cette cause qu'un médecin doit ordinairement prescrire le mode des bains, etc., etc.

Les bains d'eau salée chaude sont loin d'avoir la même influence que les bains froids. Ils sont conseillés dans tous les cas où il existe une débilité générale profonde, comme dans les maladies scrophuleuses, dans la goutte atonique en un mot dans presque tous les cas où l'on conseille les bains sulfureux. (A Trousseau et P. Pidou.)

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE A ST. HYACINTHE. EAUX FROIDES 47° FAHRENHEIT.

Les eaux contiennent les principes suivants:

PRINCIPES GAZEUX.

Acide Carbonique (dissout en eau) Protocarbone d'hydrogène (en abondance)

PRINCIPES SALINS.

Chlorure de Sodium (en abondance) Sulfate de Soude (en petite quantité) Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water) assez abondant. Chlorure de chaux (en abondance) Chlorure de Magnésie (en petite quantité) Sulfate de Magnésie (assez abondant).

EFFETS THÉRAPEUTIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorhydriques, carboniques et sulfuriques; de plus que ces eaux tenaient en dissolution une assez grande quantité d'acide carboniques très puissantes et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet acide les rend encore efficaces dans certaines affections nerveuses de l'estomac, dans la dyspepsie, la cardialgie, dans les vomissements nerveux chez les femmes enceintes.

Les chlorures de sodium, les sulfates de soude et les carbonates de cette base qui contiennent ces eaux leur donnent des propriétés antiholériques très puissantes et bien démontrées; comme l'on prouvé de nombreuses expériences faites à cet égard: de plus ces sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connues en tout le monde.

Ils ont encore une propriété bien l'égue de l'intention des personnes qui font l'usage de ces eaux, c'est leur vertu lithétriptique, qui les rend très avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissous; les urines deviennent alcalines; d'acides qu'elles étaient au préalable.

Les chlorures de chaux que ces eaux contiennent, leur donnent l'effet de neutraliser les acrités de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de maladies organiques, de ce viscère. L'on se trouvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarrhées chroniques, même de celles qui sont compliquées d'ulcération des intestins.

L'on ne dira que quelques mots de son emploi en bain; c'est ce que l'on a dit plus haut de la médication des bains d'eau salée pris froids. Ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'espace de temps que les personnes y demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhumatisme et la goutte. On en retire de bons effets dans les affections scrophuleuses, le rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses. L'hystérie, l'épilepsie, l'hypochondrie, dans les douleurs utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, dans la dysménorrhée, la stérilité, les douleurs de reins, etc.

L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement préventif des difformités et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les diverses accidents dépendants d'une asthème locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quelque tisane, soit combinée au vin, au lait ou au sirop quelconque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jours comme purgative et prise par trimbaleurs avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diurétique, diaphorétique et stomacique.

GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri.

M. Joseph Gazzaille, père, souffrait d'un grand mal de tête depuis plus de quinze jours; il en a bu à plusieurs reprises durant deux jours; il s'est lavé dans ces eaux et son mal de tête est disparu; depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces eaux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faiblesses, d'estomac.— M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement les bains qui sont maintenant en opération, va incessamment mettre des dépôts, de ces eaux à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Ils les vendra à un prix bien modéré, vu la facilité du transport de St. Hyacinthe à ces autres places, et vu aussi leur nouveauté.

Des affiches feront connaître les lieux des dépôts. St Hyacinthe, le 16 juillet 1849.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues

NOÛRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Etend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

AUX FABRIQUE.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre archaïque.—Les condition seront très-faciles.—S'adresser J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE: à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, etc. etc. etc.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

MESSIEURS les commissaires se procureront, pour une école modèle, un Instituteur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premier jour de Septembre prochain. S'adresser à Messie Durocher, prêtre et curé, à Relais.

N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonnable et modéré. Belœil, 2 juillet 1849.

AVIS

Aux Capitalistes et autres du Canada et des Etats Unis d'Amérique.

LE VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande population dans le District de Montréal, et seulement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurent avec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de fer maintenant en construction, offre de grands avantages aux Capitalistes et autres personnes entreprenantes, qui désireraient utiliser les nombreux pouvoirs d'eau que la dite Rivière renferme, particulièrement dans le voisinage du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand besoin.

Et les Soussignés, désirant encourager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, font savoir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre ou louer à long terme, (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes) les dits pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures; le tout à des prix et conditions très-favorables aux acheteurs.

B. JOLETTE, P. C. LOUDET, G. DE LANAUDIÈRE, A. T. VOYER.

Village d'Industrie. } 20 décembre 1848.

GRANES DE JARDIN. DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui achètent des graines

LES graines de jardin sont généralement importées en ce pays, en automne et gardées dans des magasins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différentes ports d'Europe avant la récolte des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont toutes de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'on vient les semer en Canada. Pour remédier à ces inconvénients, les soussignés ont adopté l'usage de faire venir leurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ont été cueillies, et elles leur arrivent de New-York par estafette. Par ce moyen ils peuvent fournir à leurs pratiques.

DES GRAINES FRAICHES DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoiqu'il dispense d'avoir été prouvé par une expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été achetées des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de GRANES DE JARDINS et de GRANES DE FLEURS venant de PARIS par le paquebot Baltimore qui a fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvent:

- Artichauts Asperges Fèves
Brocoli Betteraves Choux-fleurs
Carcoules Concombes Carottes
Cerfeuil Striettes Poireaux
Laitue Melons Ananas
Oignons Pois-Choux
Persil Piments Citrouille
Raves Rhubarbe Romarin
Saffran Sauges Choux de Savoie
Epinards Sariette Thym
Fenouil Navet Tomates
Fèves rouges Betteraves blanches, etc. etc. etc.

BENJ. WORKMAN & Co. 172, rue St. Paul, coin du Carré de la Doune

Montréal, 6 avril. P. S.—Ils ont aussi à vendre un assortiment étendu de GRANES DE FLEURS du Canada, de France, d'Angleterre, d'Amérique, &c dont le catalogue est imprimé et sera donné gratis à ceux qui viennent pour acheter de graines.

DEUXIÈME ÉDITION

DU COURT TRAITÉ

SUR L'ART ÉPISTOLAIRE,

A L'USAGE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lettre de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, les formules de lettres de change, billets, reçus, quittances; d'une liste des initiales des titres qualitatifs; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans le Bas-Canada; d'une liste des chefs des départements sous l'Exécutif de la Province, et des places de durs Bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc. Cet ouvrage est recommandé par le Bureau d'Examinateurs pour le District de Montréal, et par M. le Surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada. A vendre à Montréal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron rue St. Vincent, No. 24.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés viennent de recevoir et offre maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRINX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

- Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8
Do do do in-12
Do do do in-18
Do des Ecoles chrétiennes in-12 in-12
Gymnase moral, in-12
Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36
Do des petits enfants in-32
Do des enfants pieux, in-32
Do de l'enfance chrétienne, in-18
Do Morale et Littéraire, in-12
Do Instructive et amusante, in-18
Do Catholique de Lille, in-18

Sc. &c. &c.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec relieures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.

LA RÉMISE DES DROITS ET S'ACCORDÉE AUX ACHÉTEURS.

E. R. FABRE etc. Cie.

rue St. Vent. No. 3 } 21 mai 1849.—

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal 2 Mars, 1849

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Terres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les chéons.

Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière et au chemin Kennelbe, y compris le township de Newton, comté de Vaudreuil, 4s. l'acre.

Pour dito dit, à l'est de la rivière Chaudières et de chemin Kennelbe, y compris les comtés de Bonaventure et Gaspé, 2s. l'acre.

Pour dito au nord du fleuve St. Laurent, depuis la limite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, 2s. l'acre.

N. B.—Les occupants actuels de lots dans le Saguenay les pourront acheter à 1s. l'acre, en payant le prix, le ou avant le fer Janvier prochain.

Pour dito, comté de l'Outaw, les terres dans les Townships déjà annoncées en vent, 4s. l'acre.

Dito dans ceux qui le seront ci-après, 3s. l'acre. Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition.

Les autres trois quarts seront payables en trois versements égaux, à des intervalles de deux ans chaque; le tout avec intérêt.

Personne ne pourra acheter à ces conditions plus de cent acres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée.

L'acheteur, en prenant possession du lot, sera tenu d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre; et dans quatre ans de la date de l'achat de défricher un dixième de la terre, et d'y résider.

Il ne sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prouvé d'une manière satisfaisante qu'il remplit les conditions de défrichement et autres ci-dessus mentionnées; et que la totalité du prix d'achat et des intérêts aura été payée.

Les acquéreurs, ou autres occupants, pourront couper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il leur faudra abattre pour défrichement, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'Agent.

Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulues soient faites; sinon, ils iront à la couronne.

Le bois coupé sans permission sur des terres sous location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne coupé sans licence.

Les demandes pour achat devront être faites aux reuts locaux respectifs.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1848.

A HUGUET-LATOURE, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.—6m.

ARCHITECTURE

BAILLARGE, architecte, au vieux St. Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES

rais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pendant six mois

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

- Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 11
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'opras sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

- Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraire
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Pire. V.
Ste. Anne, M. P. PILOTE, Pire. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. PROPRIÉTAIRE, JOSEPH RIJET Imprimeur. RÉDACTEURS, Jos. LA ROCQUE, Fr. Jos. CÉNAS, Pires.